

Nyon, le 22 mai 2017

Communiqué de presse

Pour des maisons de quartier à taille humaine, proches des Nyonnais-es

Nyon, 22 mai 2017. Les maisons de quartier sont sans nul doute un vecteur important de cohésion sociale. Proches des citoyens et de leur lieu d'habitation, accessibles, auto-gérées, elles favorisent entre autres l'accueil et l'accompagnement de la jeunesse dans les quartiers.

Le bilan de la démarche participative « Companyon », mi-2011, notamment le projet « EnVie de quartier » l'avait révélé : les Nyonnais souhaitent davantage de surfaces dans les différents quartiers de la Ville afin d'y organiser eux-mêmes des activités communautaires. Par conséquent, la stratégie de développement durable alors mise en place par la Municipalité prévoyait à raison l'ouverture et la mise à disposition de plusieurs locaux, à La Levratte, La Redoute et au Pré-de-l'Oie par exemple. A juste titre, cette stratégie limitait le rôle des autorités à la mise à disposition de locaux et à un soutien des démarches portées par les habitants.

Quelques années plus tard, la demande des citoyens-nes a été quelque peu oubliée. Contre toute attente, la Municipalité projette désormais un imposant centre socio-culturel, centralisé dans un seul quartier (le Couchant), censé couvrir les besoins de toute la Ville.

Cette nouvelle stratégie va non seulement à l'encontre de la volonté des Nyonnais-es et de leurs besoins, mais elle discrimine les habitants distants du quartier du Couchant. Si on considère l'expansion importante de Nyon, la stratégie de la Municipalité paraît totalement inadéquate.

Les coûts de location pour une surface disproportionnée de 900 m² qui n'appartient pas à la Ville et les importantes charges d'exploitation (au moins un demi-million de francs par an pendant 30 ans) pénaliseront inutilement les finances communales. Celles-ci devront déjà supporter plusieurs autres projets très coûteux ces prochaines années, sans même parler de la péréquation de plus en plus contraignante.

Pendant ce temps, ni les locaux communaux existants ni les plans de quartier en discussion ne sont pris en considération pour offrir une solution aux Nyonnais.

Le Centre-Droit, soucieux de renforcer la cohésion sociale à Nyon, défend une approche décentralisée des maisons de quartier, une utilisation pragmatique des locaux communaux existants et, surtout, une gouvernance citoyenne des lieux mis à la disposition des habitants par la Ville.

Selon la convention signée avec le promoteur, celui-ci cède gratuitement à la Ville un local pour une maison de quartier du type de la Levratte. Il y aura donc de toutes façons

une maison de quartier aux Jardins du Couchant.

Le Centre-Droit remercie le Conseil communal d'avoir majoritairement pris la bonne décision en rejetant le projet démesuré et inadapté de la Municipalité.

Les chefs de groupe du Centre-Droit de Nyon

Jacky Colomb

Yves Gauthier-Jaques

Sacha Soldini

Olivier Tripet